

COMMUNE DE GESVES

CONVOCATION du CONSEIL COMMUNAL

Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation

Art. L1122-17. (ancien Art.90 NLC)

Le conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Les deuxième et troisième convocations se feront conformément aux règles prescrites par l'article L1122-13, et il sera fait mention si c'est pour la deuxième fois ou pour la troisième que la convocation a lieu; en outre, la troisième convocation rappellera textuellement les deux premières dispositions du présent article.

Conformément au Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation,
le Collège communal a l'honneur d'inviter
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal
à se réunir à la SEANCE du CONSEIL qui aura lieu le mercredi 27 avril 2022 à 19h30
en la salle commune de Gesves
(chaussée de Gramptinne, 112 – 5340 Gesves)

ORDRE DU JOUR

EN SÉANCE PUBLIQUE

AFFAIRES GENERALES

1. Demande d'interpellation des habitants - Demande de Monsieur Loïc BROUIR - Aménagements routiers et mobilités - PST 2.1.1.2

PARTICIPATION CITOYENNE

2. Modalités à mettre en place afin d'impliquer les citoyens dans l'analyse du dossier "éclairage public" suite à l'interpellation citoyenne – Décision – PST 2.1.1.1

ENERGIE

3. Adhésion à la centrale d'achat relative à la réalisation d'audit UREBA et quickscan de l'association intercommunale Bureau Économique de la Province de Namur (BEP) - P.S.T. 2.4.3 et 2.4.4

SPORTS

4. Gesves - Hall des sports – Désignation d'un Auteur de projet pour la renovation et la mise aux normes énergétiques du Hall Omnisports de Gesves – Approbation des conditions et du Mode de passation - PST 2.3.1.3. et 2.4.4.5

ENVIRONNEMENT

5. Opération Zéro Déchet - AGW du 17 juillet 2008 - approbation du PV du CoPil du 12/01/2021 - des fiches actions et de l'annexe 2 pour 2022 - PST 2.4.5.3

MOBILITE

6. Règlement complémentaire de roulage - Abords de l'Ecole de l'Envol à Faulx-Les Tombes - PST 2.2.9.6.

PATRIMOINE

7. Vente d'un excédent de voirie situé rue de Muache à Haltinne (chemin vicinal n°40) représentant le lot A - approbation du projet d'acte
8. Vente d'un excédent de voirie situé rue de Muache à Haltinne (chemin vicinal n°40) représentant le lot B - approbation du projet d'acte
9. Vente de la parcelle communale cadastrée division 1, section E et n°135P8 Pie sise rue Sainte-Cécile - fixation des conditions de vente et désignation du futur acquéreur
10. Constitution d'un droit d'emphytéose entre la Commune de Gesves et la SRL Groupement forestier de Maizerouille - approbation de la convention d'emphytéose

SPORTS

11. Liquidation du subside 2022 à l'ASBL Anima Sports - Centre sportif du Grand Gesves

CPAS

12. Rapport d'activités de la Commission Locale de l'Energie - Année 2021

REPRESENTATION

13. ETHIASCo - Assemblée générale extraordinaire - 5 mai 2022

BIBLIOTHEQUE

14. Projet de convention dans le cadre des expositions temporaires à la Bibliothèque coordonnées par des bénévoles

À HUIS CLOS

ENSEIGNEMENT

1. Enseignement - Ecole communale de la Croisette- Désignation à titre temporaire à temps plein (26 p/s, AM) à partir du 22/03/2022 dans le cadre du remplacement d'une institutrice maternelle (DM) - Ratification de la décision du Collège communal du 28/03/2022
2. Enseignement - Ecole communale de la Croisette- Prolongation de la désignation d'un maître de seconde langue néerlandais à titre temporaire à temps partiel (2 p/s, ER) dans le cadre du remplacement d'une maître de seconde langue néerlandais à temps partiel à titre définitif (CH) du 01/03/2022 au 30/06/2022- Ratification de la décision du Collège communal du 04/04/2022
3. Enseignement - Ecole communale de la Croisette- Renouvellement de la désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à temps partiel (3 p/s COVID) du 02/04/2022 au 30/06/2022 (AC) - Ratification de la décision du Collège communal du 19/04/2022
4. Enseignement - Ecole communale de l'Envol- Renouvellement de la désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à temps partiel (2 p/s COVID) du 02/04/2022 au 30/06/2022 (AC) - Ratification de la décision du Collège communal du 19/04/2022
5. Enseignement - Ecole communale de l'Envol- Renouvellement de la désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à temps partiel (10 p/s COVID) du 02/04/2022 au 30/06/2022 (CH) - Ratification de la décision du Collège communal du 19/04/2022
6. Enseignement - Ecoles communales - Extension de la nomination définitive d'un maître d'éducation physique à temps partiel (passage de 12 à 24 p/s définitives) - Sébastien HERMANS - Décision
7. Enseignement - Ecoles communales de l'Envol et de la Croisette - Notification des emplois vacants au 15/04/2022 - Ratification de la décision du Collège communal en date du 19/04/2022
8. Enseignement - Mise en disponibilité pour maladie - Mme BEAUJEANT à partir du 15/03/2022 - Ratification de la décision du Collège communal en date du 28/03/2022

PERSONNEL

9. Recrutement d'un Directeur général (M/F) - Nomination définitive de la Directrice Générale.

Ainsi décidé par le Collège communal en séance du 19/04/2022

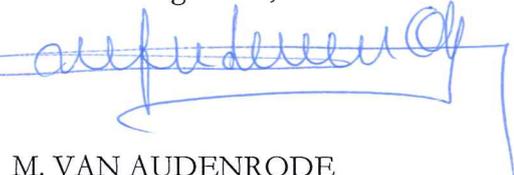
Par ordonnance :

La Directrice générale,


M-A HARDY

Le Bourgmestre,




M. VAN AUDENRODE